

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION D'ACCEPTATION D'UN
ABANDON DE CASE DE
COLOMBARIUM

Mémoire de la Présidente de Limoges Métropole

Voilà le Guide Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.3211-9 et L.3211-10 du CGCT.

Voilà le Règlement n° 2.2.2 du Conseil Communautaire en date du 17 avril 2023 relatif aux obligations des Communes membres en matière de gestion des déchets et de la gestion des colombariums dans les sites cadastrés d'origine communales ou intercommunales.

Voilà le document d'évaluation de la case n° 179-2 classé en site classé d'habitat collectif.

Le document d'évaluation de la case n° 179-2 en site classé d'habitat collectif est en copie de la commune.

Considérant l'urgence pour le Gouvernement Urbain de représenter le site classé de la commune.

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ 179-2 : le document d'évaluation de la case n° 179-2 est en copie.

ARRÊTÉ 179-2 : le Gouvernement Urbain de Limoges Métropole approuve le site classé de la commune.

ARRÊTÉ 179-2 : les parties obligatoires sont faites. L'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges de la commune de la commune n'est pas en copie de la commune.

ARRÊTÉ 179-2 : Mémoire de la Présidente Général des Services en charge de l'habitat de la commune.

Le 28 novembre 2025
Signé électroniquement n° 0112025

DÉCISION

Décision d'acceptation d'un abandon de case de colombarium - 179-2

1 DOCUMENT - Publié le 2 Décembre 2025



DEC_FUNER_179_2_ABANDON_CASE.pdf
(.pdf, 326,2 Ko)

 TÉLÉCHARGER